

INFO PRESSE

Sobriété énergétique : le bassin extérieur du Port-Marchand ferme du 23 décembre au 3 mars



Afin de réduire la facture énergétique, le bassin extérieur du stade nautique du Port-Marchand sera fermé du 23 décembre 2023 au 3 mars 2024. Les autres bassins couverts de la ville verront leur amplitude d'utilisation élargie afin de permettre à tous les usagers de poursuivre la pratique de la natation.

Dans le contexte de sobriété énergétique qui s'impose depuis l'an dernier à tout un chacun mais aussi à l'ensemble des collectivités territoriales, la Ville de Toulon a fait le choix de revoir les créneaux d'ouverture du bassin extérieur du stade nautique du Port-Marchand. Il sera donc fermé du 23 décembre 2023 au 3 mars 2024, soit 15 jours de moins qu'en 2023. Durant cette période, pour offrir à tous les usagers (scolaires, particuliers, associations et institutions) un service optimisé permettant de pratiquer la discipline de leur choix, les autres bassins couverts de la Ville verront leur amplitude d'utilisation élargie grâce à un redéploiement des ressources humaines.

Le bassin extérieur représente à lui seul 45% de la dépense énergétique totale de l'ensemble des piscines toulonnaises : Pins d'Alep, Léo Lagrange et bassin couvert du Port-Marchand. Un bassin de nage couvert dont l'eau est chauffée, depuis novembre dernier, par un système de système de récupération de la chaleur solaire. Les capteurs solaires placés sur le toit du bâtiment collectent, de jour comme de nuit en été comme en hiver, les calories de l'atmosphère et du soleil. Une pompe à chaleur valorise ces calories puis les transfère à de l'eau stockée dans plusieurs ballons. Cette eau est aussi utilisée pour les douches. L'énergie économisée grâce à ce système est estimée, pour l'année 2023, à 20%.

L'été dernier, le stade nautique du Port-Marchand a fêté ses 50 ans. Construite entre 1970 et 1972 par Alfred Henry, il prend sa place au sein d'un ensemble d'immeubles imaginé par Serge Mikélian et Jean de Mailly, architecte en chef du réaménagement de la rade. Ce projet s'inscrit dans un programme national lancé par le Ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs suite aux résultats décevants des nageurs français aux Jeux olympiques de Mexico en 1968.

Le stade nautique est organisé autour d'un bassin olympique à ciel ouvert et d'un imposant plongeur, entourés de gradins. À l'ouest, une toiture en ailes d'oiseau en béton, percée en façade par de larges baies vitrées, abrite la piscine couverte, tandis qu'au nord, un bâtiment courant sur toute la longueur accueille les vestiaires, la réception et les locaux techniques. La piscine toute entière est pensée en lien avec les tours qui la surplombent et avec la mer en contrebas. Le stade nautique est labellisé Patrimoine du 20^e siècle. Son bassin extérieur est homologué pour toutes les compétitions sauf celles de 1^{ère} division.

Contact presse :

Laurent BONNET

Adjoint au maire en charge des Sports, de la Santé et du Bien-être

06 78 74 69 14

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON



2023